

Litige concernant un bail de location meublé

Par BERTIN ELISABETH_old, le 28/05/2007 à 16:48

un bail commercial signé en 1999 sous le régime du décret 53-960 du 30 septembre 1953 estil soumis à la loi inscrite dans le code du commerce en 2000. Cette question concerne notamment l'article 14 et son abrogation en 2000.